

## Commissaire à la santé et au bien-être Départ du commissaire et prochaines publications

**Québec, le 4 août 2016.** – Le commissaire à la santé et au bien-être, M. Robert Salois, quittera ses fonctions pour la retraite le 12 août prochain. Il a occupé ce poste depuis la création de l'institution en 2006. « Malgré un contexte difficile, mon équipe déposera à l'automne deux rapports dont j'ai approuvé le contenu », affirme-t-il. Il s'agit du rapport annuel d'appréciation globale de la performance du système de santé et de services sociaux ainsi que du rapport sur les services de santé et les services sociaux couverts par le régime public, soit le panier de services. « Ces deux rapports mettent une fois de plus en lumière plusieurs des constats que nous avons déjà relevés », souligne Robert Salois. Il y a urgence d'agir. Il faut changer nos façons de faire et mieux utiliser l'ensemble de nos ressources. En effet, les données examinées par le Commissaire, à partir de diverses sources d'information, ont révélé des enjeux d'accessibilité et de continuité des soins et services. Ces données et ces enjeux témoignent du fait que le virage ambulatoire amorcé dans les années 1990 n'est pas complété, virage qui visait à donner aux gens davantage de services près des milieux de vie plutôt qu'à l'hôpital.

### Rapport d'appréciation globale de la performance

Dans le rapport d'appréciation globale de la performance, les résultats observés indiquent que, dans l'ensemble, le système de santé et de services sociaux du Québec offre des soins de haute qualité. Cependant, on constate une problématique majeure quant à l'accessibilité des services et à la continuité des soins, comparativement à d'autres provinces ou pays comparables. Ce dernier rapport d'appréciation globale produit par l'équipe du Commissaire constituera une mesure de base importante afin de poursuivre l'évaluation de la performance du système de santé et de services sociaux. Il utilise quelque 300 indicateurs au niveau provincial, dont un peu plus de la moitié sont aussi disponibles à l'échelle internationale, ce qui offre la possibilité de se comparer et d'apprendre des plus performants. « Il est essentiel de se mesurer et de se comparer pour s'améliorer, et ce, sur la base d'une analyse continue, rigoureuse et transparente », réitère M. Salois.

### Rapport sur le panier de services assurés

Le rapport sur le panier de services assurés traite des soins et services couverts par le régime public. Au départ, le Commissaire avait prévu d'élaborer une série de rapports thématiques sur ce sujet. Étant donné que les jours de l'institution sont désormais comptés, depuis l'annonce gouvernementale de la cessation de ses activités le 17 mars dernier, il a été décidé de préparer un état des lieux et une feuille de route afin d'assurer le meilleur traitement possible de l'ensemble des informations colligées à ce jour. Les perspectives des quelque 6 000 citoyens consultés seront donc rapportées. Par l'intermédiaire des organismes ayant également participé aux consultations, c'est plus d'un million de citoyennes et citoyens qui se sont manifestés. Ceux-ci proposent des solutions pour optimiser le contenu du panier de services et en réduire les coûts.

### Accès à l'information

Il y a un besoin réel de mieux comprendre le système de santé et de services sociaux québécois. L'intention à l'origine de la création du Commissaire à la santé et au bien-être était de pouvoir informer la population des résultats atteints par le système public, et ce, de manière crédible et indépendante. Québec se dotait ainsi d'un mécanisme de reddition de comptes et d'imputabilité. « Je crois profondément à la mission d'appréciation de la performance dévolue au Commissaire et à la nécessité d'une institution indépendante pour ce faire », affirme M. Salois. En 2016, ici même au Québec, il est ahurissant de constater que nous sommes toujours confrontés à un manque flagrant d'accès à certaines données fondamentales, par exemple les informations relatives au taux

de survie au cancer ou encore à l'utilisation des services ambulatoires. Il est essentiel d'accéder à des données de qualité pour exercer le mandat d'évaluation de la performance, et ce, afin de pouvoir se comparer aux autres et de se fixer des cibles d'amélioration. De plus, les citoyennes et citoyens doivent être tenus informés, car ils sont à la fois les contributeurs et les utilisateurs du système de santé et de services sociaux.

### **Travaux du Commissaire à la santé et au bien-être**

Au fil des ans, le Commissaire a établi d'importantes collaborations avec les acteurs du réseau de la santé et des services sociaux et plusieurs organisations locales, nationales et internationales, dont le Commonwealth Fund. Grâce à la publication annuelle de données inédites, le Commissaire a rendu accessible, dès 2008, une information permettant de se comparer aux systèmes d'autres provinces ou pays afin de déterminer nos forces et nos défis. Il a aussi mis en ligne, en 2009, un outil interactif novateur de visualisation cartographique donnant accès, entre autres, à des rapports détaillés sur chacune des régions du Québec. Cet outil a fourni aux acteurs régionaux un portrait de la performance utile pour l'amélioration continue du système de santé et de services sociaux.

Depuis sa création, le Commissaire a publié plus d'une trentaine de rapports sur la performance du système de santé et de services sociaux québécois en vue de l'améliorer. Il a traité de sujets délicats et controversés, comme la trisomie 21 et la procréation assistée, en tenant compte de leurs aspects éthiques et en respectant les différents intervenants concernés. Il faut rappeler que les citoyennes et citoyens contribuent à la réalisation du mandat du Commissaire, notamment par l'entremise de son [Forum de consultation](#). De plus, le Commissaire rend accessible, sur demande, une information rigoureuse et détaillée. L'année dernière, près de 50 000 personnes ont visité son site Internet, ce qui témoigne d'un intérêt grandissant à l'endroit des travaux du Commissaire. Enfin, celui-ci a instauré le développement d'une culture d'amélioration de la performance au Québec et il y participe chaque année. « Je suis très fier de tout le travail accompli », souligne M. Salois. L'ensemble des travaux du Commissaire est disponible dans son site Internet au [www.csbe.gouv.qc.ca](http://www.csbe.gouv.qc.ca).

### **Mission du Commissaire à la santé et au bien-être**

La mission du [Commissaire à la santé et au bien-être](#) est d'apporter un éclairage pertinent au débat public et à la prise de décision gouvernementale, dans le but de contribuer à l'amélioration de l'état de santé et de bien-être des Québécoises et Québécois. Pour ce faire, le Commissaire apprécie les résultats atteints par le système de santé et de services sociaux en s'intéressant aux différents facteurs qui influencent la santé et le bien-être, tout en intégrant les questions éthiques à son analyse. Il recommande au ministre des changements qui visent, entre autres, à accroître la performance du système.

– 30 –

- Pour information :  
Linda Lévesque  
1 877 393-3178  
514 242-8909 (cellulaire)
- Source :  
Commissaire à la santé et au bien-être  
Elaine Bernier  
418 643-6086